

Appel de soutien aux « 3 de Briançon »

Deux Suisses et une Italienne ont été remis en liberté par le Tribunal de Gap (Hautes-Alpes, France). Ils ont été placés en détention provisoire après avoir participé à une manifestation en faveur des migrants à la frontière franco-italienne.

Le Tribunal de Gap a prononcé le 3 mai la remise en liberté «sous contrôle judiciaire strict» de ceux qu'on appelle désormais «les trois de Briançon». Les deux Genevois, Bastien et Théo, et l'Italienne Eleonora, de 23 à 26 ans, ont été poursuivis pour «aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire national et en bande organisée». Ils risquent jusqu'à 10 ans de prison et 750'000 Euros d'amende.

Les trois ont participé à une manifestation pacifique à la frontière franco-italienne le dimanche 22 avril, en réponse à une action anti-migrant organisée la veille au col de l'Echelle par un groupe d'extrême droite européen. Les jeunes gens ont été arrêtés et placés en détention provisoire le mardi 24 avril par le Tribunal de Gap. Une décision justifiée «en raison de l'insuffisance des garanties de représentation et pour prévenir toute réitération des faits».

Ce traitement a provoqué une indignation en Suisse, en Italie et en France.

Mesures disproportionnées

De nombreuses personnes manifestent leur atterrement face aux mesures totalement disproportionnées prises à l'encontre des deux jeunes Suisse détenus pendant onze jours dont une semaine à la prison des Baumettes. Leur «délict»: avoir exprimé leur solidarité à une population poussée à l'exil.

Arrêtés arbitrairement après la marche, gardés à vue au commissariat de Briançon, transférés ensuite en détention préventive, d'abord à la prison de Gap, puis à celle des Baumettes (Marseille), pieds et poings liés, et tout ça ...pour donner l'exemple...? Quel exemple...? Un exemple qui condamne la solidarité, qui nie la déclaration des droits humains, qui amalgame l'usage de la liberté d'expression avec crime de droits communs... c'est là l'exemple qui cherche à être montré...? Est-ce dans cette direction que se dirige la France qui se targue encore de valeurs démocratiques...? Si c'est le cas, il me semble alors qu'il n'y a plus beaucoup de distance qui nous sépare encore d'une politique gouvernementale qui fait usage de mitraillettes pour détruire un cortège non-violent...

Selon les avocats de Bastien et Theo, ils vont notamment se battre sur la notion de «délict de solidarité». C'est aberrant que la France criminalise ceux qui aident leur prochain.

Il n'y pas de mots pour exprimer mon indignation face à cette politique. Par contre, j'appelle de joindre les groupes de soutien qui ont pris naissance en réaction à l'incarcération de Bastien, Théo et Eleonora, et leur manifester notre solidarité. A Genève, en particulier, un appel de solidarité, soutenu par des personnalités politiques, comme le Maire de Genève Rémi Pagani, a été signé par plusieurs personnes et organisations.

« On a l'impression que c'est un cauchemar et que l'on va se réveiller », réagit la mère de Théo en marge d'une conférence de presse. « Je suis très touchée, j'en perds mes mots. Tout ce mouvement de soutien nous aide beaucoup. Le paradoxe, c'est que c'est cette solidarité qui se met en place qui nous fait vivre. Cette même solidarité au nom de laquelle ils sont en prison. »

J'ose espérer que la gestion de cette affaire, lors de leur procès, le 31 mai prochain, prenne des contours à proportions justes et humaines ! **Venez nombreuses et nombreux à Gap pour exprimer votre refus de criminaliser le soutien aux migrant-e-s.**

Sonja Desplos, Ste-Croix, Suisse

Solidarité avec les 3 de Briançon (italien et français) :

<https://firmaperitre.blogspot.ch/2018/05/lettera-aperta-sullarresto-dei-tre-di.html>

<https://asile.ch/2018/05/01/appel-liberte-pour-les-3-de-briancon/>